

11 mars 2022

## FOIRE AUX QUESTIONS (FAQ)

### OBJET DU PRESENT DOCUMENT

Répondre à certaines questions reçues en réponse à la déclaration publiée le 8 mars 2022.

FSC International a annoncé la suspension en Russie et en Biélorussie de tous les certificats permettant la vente ou la promotion de produits FSC. De plus, tous les approvisionnements en produits forestiers contrôlés en provenance de ces deux pays sont bloqués. Cela signifie qu'à compter de l'entrée en vigueur de cette suspension et de ce blocage, il ne sera plus possible de s'approvisionner en bois et en produits forestiers contrôlés ou certifiés FSC en provenance de Russie et de Biélorussie en vue de leur incorporation dans des produits FSC partout dans le monde.

### À PROPOS DE LA DECISION DE FSC

**Question : A quelle date prendra effet la décision pour la Russie et la Biélorussie ?**

**Réponse :** Toutes les mesures mettant fin à l'approvisionnement en bois et en autres produits forestiers en provenance de Russie et de Biélorussie entreront en vigueur au plus tard le 8 avril 2022.

Les entreprises approvisionnées disposent de 30 jours pour adapter leurs systèmes de diligence raisonnable afin de s'assurer qu'elles ne s'approvisionnent plus en Russie ou en Biélorussie, et les organismes certificateurs bénéficient du même délai pour prendre des mesures pertinentes vis-à-vis des détenteurs de certificat concernés.

**Question : Pourquoi FSC accorde-t-il aux entreprises un délai de 30 jours pour la mise en œuvre de cette décision, au lieu de demander une mise en application immédiate ?**

**Réponse :**

- Pour s'assurer que toutes les parties directement concernées et leur personnel sont dûment informés et peuvent prendre les mesures nécessaires pour modifier leurs systèmes internes et informer leurs clients en conséquence ;
- Pour permettre aux partenaires FSC du monde entier de mettre fin méthodiquement aux activités de certification, de commerce et d'approvisionnement vis-à-vis de la Russie et de la Biélorussie ;
- Pour éviter le risque que des fausses mentions et des produits non-conformes soient générés, ce qui aurait pu être le cas avec un délai de mise en œuvre beaucoup trop court.

**Question : Pourquoi FSC a-t-il mis plus de temps que d'autres organisations pour prendre cette décision ?**

**Réponse :** La guerre en Ukraine est un événement tragique. Elle est dévastatrice pour les populations, et nous sommes de tout cœur avec tous les innocents touchés par cette crise effroyable en Ukraine, en Biélorussie et en Russie.

Depuis le début de l'invasion, les membres FSC Russes, Biélorusses et Ukrainiens sont d'accord sur le fait que ce qui se passe est contraire aux valeurs que défend FSC, et que nous devons prendre des mesures, mais que les décisions prises doivent être réfléchies. Les dirigeants de FSC ont étudié les différentes options, examiné les implications de chacune d'entre elles, et ont tout mis en œuvre pour réduire le risque de prendre des décisions qui aggraveraient encore la situation.

Au cours du processus de décision, les membres FSC, les détenteurs de certificat et les parties prenantes au sens large ont participé à une concertation et fait part à FSC de divers points de vue et considérations pour éclairer notre décision annoncée le 8 mars 2022.

**Question : Pourquoi FSC maintient-il la validité des certificats de gestion forestière en Russie ?**

**Réponse :** FSC est une organisation qui vit sa mission de façon communautaire, les différents acteurs travaillant ensemble à un objectif commun : assurer la résilience à long terme des forêts de la planète.

La décision de FSC de mettre fin au commerce de matériaux certifiés FSC en provenance de Russie et de Biélorussie donne l'assurance que l'activité de FSC n'est pas associée à la guerre.

Les discussions entre les dirigeants, le Conseil d'administration international et les membres FSC ont mis en évidence le fait que la suppression des certificats de gestion forestière en Russie compromettrait la protection de ces forêts et affecterait ceux qui ne sont pas impliqués dans l'invasion ou n'y sont pas favorables.

Cliquez [ici](#) pour en savoir plus sur la valeur et l'impact des forêts de Russie.

FSC maintient la validité des certificats de gestion forestière en Russie pour permettre aux propriétaires forestiers de protéger ces forêts et de les gérer de façon durable avec la seule certification de la gestion forestière, sans les autoriser à vendre sous la marque FSC du bois provenant de ces forêts.

**Question : Quel est le lien avec la décision d'ASI de mettre fin à ses activités de surveillance pour FSC en Biélorussie ?**

**Réponse :** La [décision d'ASI](#) d'exclure la Biélorussie du périmètre de tous les organismes certificateurs résulte d'une enquête sur les risques pour l'intégrité du système FSC en Russie, antérieure à l'invasion de l'Ukraine.

Conformément à la décision d'ASI, FSC a appliqué des mesures supplémentaires pour la Biélorussie, qui ont nécessité le retrait de tous les certificats du pays.

La raison en est qu'il n'est plus possible aux auditeurs de réaliser en toute sécurité leur travail rigoureux de contrôle des organisations certifiées FSC, ni à ASI de le vérifier compte tenu de la situation politique actuelle. Pour en savoir plus, consultez la [déclaration officielle ici](#).

Assurance Services International (ASI) est le partenaire de FSC qui accrédite les organismes certificateurs indépendants chargés d'auditer l'adhésion des détenteurs de certificat FSC aux normes FSC.

**Question : Les entreprises de Russie pourront-elles récupérer leurs certificats FSC une fois l'invasion terminée ?**

**Réponse :** Lorsque l'invasion de l'Ukraine aura pris fin, la suspension des certificats (en Russie et non en Biélorussie, voir question et réponse précédentes) pourra être levée. Les organismes certificateurs devront déterminer si un audit sur site est nécessaire pour s'assurer que les systèmes de gestion concernés et les points de contrôle critiques restent conformes, et que les ressources forestières n'ont pas été épuisées entre temps.

**Question : Qu'advierait-il si la guerre se terminait avant la fin de la période de 30 jours ?**

**Réponse :** Si l'invasion de l'Ukraine prenait fin dans les 30 jours suivant la publication de la décision (soit avant le 8 avril 2022), les suspensions des certificats en Russie seraient levées.

Les résiliations en Biélorussie resteraient cependant en vigueur en raison des problématiques supplémentaires liées aux Exigences fondamentales FSC en matière de travail, comme l'indique la [déclaration](#).

**Question : Qu'en est-il des activités de FSC en Ukraine ?**

**Réponse :** Les dirigeants de FSC et le conseil d'administration de FSC International discutent actuellement des mesures qui pourraient être prises dans ce contexte évoluant rapidement. Nous travaillons de concert avec ASI sur ce sujet, et nous ferons une annonce en fonction de l'évolution de la situation.

## **À PROPOS DES CERTIFICATS ET DES ENTREPRISES**

**Question : Des entités titulaires d'un certificat de gestion forestière/chaîne de contrôle en Russie peuvent-elles le transformer en certificat de gestion forestière uniquement ?**

**Réponse :** Oui, les certificats de gestion forestière en Russie peuvent rester valides en cas de restriction de leur portée, de sorte qu'il ne soit plus possible de vendre sous la marque FSC du bois provenant de ces forêts.

Les organismes certificateurs pourront limiter la portée des certificats de gestion forestière/chaîne de contrôle à la seule gestion forestière, soit avant l'entrée en vigueur de la suspension soit pendant la période de suspension.

**Question : Les détenteurs de certificat en Russie peuvent-ils encore vendre des matériaux FSC produits et labellisés avant la suspension ?**

**Réponse :** Non, les organisations suspendues ne seront plus autorisées à vendre ou expédier des produits avec des mentions FSC après la date fixée. La règle générale qui s'applique est que des produits qui n'ont pas encore quitté le système chaîne de contrôle de l'organisation au moment de l'invalidation du certificat perdent leur statut certifié.

En cas de suspension, cependant, ces produits peuvent retrouver leur statut certifié lors du rétablissement de la certification, à condition que l'organisation puisse démontrer qu'elle conserve le contrôle sur ces produits conformément aux exigences FSC en vigueur.

Si vous êtes un détenteur de certificat ou une entreprise commercialisant des produits labellisés FSC et que vous vous posez des questions, veuillez contacter votre bureau FSC le plus proche.